

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du

14 décembre 2023

Liste des présents : Monsieur Ernest HAMM Monsieur Frédéric RICHERT Monsieur Grégory MOTSCH Monsieur Franck LOUTRE Madame Fanny HAESSIG Monsieur Jordan MAHDADI

Liste des absents : /

Excusés : /

Représentés : Pierre ELLMANN par Franck LOUTRE, Yannick MARTIN par Fanny HAESSIG

Agent public présent : Véronique GILLES

Secrétaire de séance : Fanny HAESSIG

Public présent : /

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15

Il remercie le Conseil Municipal d'avoir accepté la délibération lors de la réunion extraordinaire du 14 décembre et note que la réunion s'était très bien déroulée, il rappelle :

« Il y avait urgence pour pouvoir régler les salaires de nos employés encore ce mois de décembre. L'ordre du jour était bien préparé par Véronique et moi. Le point était prévu pour aujourd'hui mais il y avait urgence pour la comptabilité. »

Fanny HAESSIG répond : « La réunion c'était super bien déroulée parce que tu n'étais pas là » Franck LOUTRE rajoute « Oui et comme pour le marché de Noël ».

La secrétaire de mairie présente et projette le PV du 27 novembre en expliquant qu'elle a dû modifier le tableau qu'elle avait préparé dans la note de synthèse. Le 1er Adjoint et la secrétaire de séance le signe et le CM l'approuve.

Le Maire propose de projeter celui du 6 novembre, envoyé le 13 décembre aux conseillers, afin de le voir ensemble et soumettre pour approbation.

La secrétaire de séance Fanny HAESSIG lui répond brutalement « Je ne signerai pas, j'ai envoyé un mail à la Sous-préfecture. J'en ai marre que tu fasses ce que tu veux, tu modifies des textes, des choses à ta façon.»

Le Maire lui explique, comme d'habitude, que la secrétaire et lui ont dû rectifier son PV brouillon transmis en mairie car il manquait des éléments, il y avait des fautes et des classements de chapitres à revoir. Elle lui répond « Aujourd'hui je ne signerai pas, tu peux passer à la suite. Tu peux expliquer en long et en large, tu mens et tu fais ce que tu veux. Dorénavant c'est comme ça, vous n'avez pas le droit de modifier le PV. La mise en page je la fais comme je veux, tu n'as rien à dire »

Mme Fanny HAESSIG s'adressait aussi à la secrétaire de Mairie et disait « La loi sanctionne la secrétaire aussi, tu sais ça toi ? Tu n'as pas le droit de modifier le PV. S'il est condamné tu seras condamnée aussi ».

Le deuxième adjoint, Mr Franck LOUTRE continuait aussi en disant « Fait gaffe ça va te tomber dessus, on t'a prévenu. Il n'a pas le droit de modifier le PV. S'il te demande tu dis non. Arrête d'écouter que lui, la loi c'est la loi »

Secrétaire de séance :

Le Maire propose de nommer Mme Véronique GILLES, secrétaire de mairie présente, comme secrétaire de cette séance. Code de l'article L2541-6 du CGCT.

Mme Fanny HAESSIG se porte volontaire pour assurer cette fonction. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Fanny HAESSIG est nommée secrétaire de séance après vote (Mme GILLES 2 voix, Mme HAESSIG 5 voix, 1 Abs.) du Conseil Municipal du 14 Décembre 2023.

Délibérations de la séance :

- 2023_12_01 - Transport méridien

Pour: 8 ; contre: 0 ; abs: 0

- 2023_12_02 - Délibération autorisant l'exécutif à commander et à solliciter une subvention dans le cadre du programme FUS@E

Pour: 3 ; contre: 5 ; abs: 0

- 2023_12_03 - SCOT

Pour: 8 ; contre: 0 ; abs: 0

- 2023_12_04 - Revalorisation des loyers

Pour: 0 ; contre: 8 ; abs: 0

- 2023_12_05 - Délégation de l'admission en non-valeur des créances de faible montant, soit jusqu'à 100 €

Pour: 0 ; contre: 7 ; abs: 1

- 2023_12_06 - Renouvellement contrat de travail de Mr Pascal ENGELMANN

Pour: 0 ; contre: 0 ; abs: 0

- 2023_12_07 - Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle

Pour: 2 ; contre: 4 ; abs: 1

- 2023_12_08 - Nomination d'un conseiller délégué

Pour: 2 ; contre: 5 ; abs: 0

Décisions du Maire :

- La demande du permis de construire n° PC05706423P0003 de M. SCHIER Patrick a été accordée.

Divers - Informations :

- Anniversaire : GANGLOFF Richard 75 ans, 7.11
GANTNER Martine 70 ans, 13.11

Merci de leurs parts pour le cadeau offert par la commune.

- Subvention Région Grand Est et Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), la commune vient d'obtenir un taux d'aide de 70 % pour l'opération «

aménagement d'un sentier accédant à l'air de repos et au verger botanique et pédagogique pour les randonneurs » 7815.07 € de la Région et 13306.73 € de FEADER, soit 21 121.80 € du coût total de 30 174.00 €.

- Boîte à musique annulée et pas de suite pour des cours de boxe ou de cross training comme proposé lors de la Kirb.
- Merci pour la mise en place des beaux et grandes décors de Noël Gregory avec Maxime et Xavier qui lui les avait fournis gratuitement.
- Merci Frédéric pour les suspensions des éclairages avec les mêmes personnes et Franck et Pierre.
- Cadeaux de Noël aux enfants samedi saynètes 19h30, merci à Sandra pour les achats des cadeaux
- Repas fêtes des aînés du 11 février
- Flash info bonnes fêtes
- Le samedi 6 Janvier, les décorations de Noël seront enlevées.
- Prévoir une réunion de travail pour discuter de l'achat des décorations de Noël.
- Voir avec EST RESEAUX pour les prises qui ne fonctionnent pas.
- Hangar communal. Attend les devis des containers.
- Prochaines réunions :
 - Réunion de contrôle de la liste électorale : jeudi 21
 - Réunion 4C chasse : samedi 30

Mr Loutre demande le code de la boîte à clé, afin de pouvoir consulter les différents documents. Monsieur le Maire lui répond : il ne peut pas lui laisser l'accès aux documents mais qu'il peut, comme expliqué déjà plusieurs fois, de venir en Mairie lors de la présence de la secrétaire qui pourra lui fournir tous les documents. Mr LOUTRE lui répond qu'il viendra avec un pied de biche et un marteau pour défoncer la boîte à clés.

Mme Fanny HAESSIG ajoute :

- Plusieurs membres du Conseil souhaitent pouvoir consulter les différentes fiches de paie et toutes les factures de la commune. Du fait que les membres du conseil municipal n'ont pas accès à quoi que ce soit et qu'il y a des choses douteuses.
- Mr Richert Frédéric demande (par rapport au dernier PV où Mr le maire était absent) devant tout le conseil à la secrétaire de mairie, comment elle avait obtenu la signature de Mr Richert. La secrétaire répond : elle a pris la signature électronique dans l'ordinateur, avec l'accord du 1^{er} adjoint.

Le Maire clos la séance à 21 h 30.

Etabli le 18 Janvier 2024

Le Maire, Ernest HAMM



La secrétaire de Mairie, Véronique GILLES

